

Département de la CHARENTE

Commune de BAZAC

Projet d'Aliénation d'un tronçon de Chemin Rural

CERTIFICAT DU MAIRE

constatant l'affichage de l'arrêté prescrivant
l'enquête publique

Nous, Monsieur Philippe PELLISSIER,

Maire de la Commune de BAZAC, certifions que l'arrêté municipal en date du *30 Avril 2021*
prescrivant une enquête publique sur le projet d'aliénation d'un tronçon de chemin rural,
a été affiché le *30 Avril 2021*
à l'endroit habituel d'affichage.

Fait à BAZAC, le *06 Mai 2021*

Le Maire
PELLISSIER Philippe

Le Maire

